

Madame la Rectrice
Mesdames, Messieurs,

Quand le Président Macron, lors d'une interview télévisée récente, évoque les premiers de cordée, à l'Unsa-Education, nous préférons nous attacher à ceux qui constituent la suite de la cordée, y compris au dernier de cordée...

Question d'angle de vue, nous direz-vous. Certainement... Mais à l'Unsa-Education, nous pensons que dans une cordée, la progression ne dépend pas que de son guide, mais aussi de la solidarité existant entre ses membres. Ainsi le dernier de cordée n'a pas vocation à toujours le rester. Car l'ambition d'une société républicaine ne peut être celle d'un ordre où chacun aurait une place assignée.

Pour continuer avec cette métaphore, une cordée qui doit progresser sur des terrains aussi accidentés que celui de l'éducation et de la réussite de tous les élèves, ne peut le faire ni à marche forcée... ni sans prêter une attention toute particulière à chacun des membres qui la compose.

Ce n'est malheureusement pas cet état d'esprit que nous constatons à l'heure actuelle. L'Unsa-Education, qui n'a jamais fait parti du camp de ceux qui prônent l'immobilisme et défendent l'urgence de ne rien changer, lance une fusée de détresse. A vouloir avancer trop vite, et afin d'éviter de dévisser, la cordée ne risque-t-elle pas d'être amenée à sacrifier les derniers en coupant la corde.

Il ne suffit pas de décréter la réussite de tous les élèves, pour l'atteindre. Si la volonté politique d'y parvenir est nécessaire, voire indispensable, encore faut-il créer les conditions de cette réussite accessible à tous.

Et cela ne pourra se faire sans les personnels de l'Education nationale. Enfin, ça reste à voir... doit-on très certainement penser rue de Grenelle, à Matignon ou encore à l'Elysée.

Sous les lambris de la République, on semble croire que les belles paroles distillées dans les médias en direction des parents suffiront ... mais combien de temps encore ?

La main sur le cœur, et des oursins dans les poches, le procédé est connu de longue date. On cherche vainement cette nouvelle manière de faire de la politique promise par le candidat devenu président.

Le Président de la République avait déclaré le Handicap, grande cause nationale, et notamment son versant scolarisation. Pourtant les engagements de revalorisation à destination des **Enseignants Référents Handicap (ERH)** pris sous la précédente mandature ne seront pas tenus à la hauteur de ce qu'il était possible de leur octroyer.

Finalement, vous avez décidé, Madame la Rectrice, de leur attribuer le montant minimal de l'indemnité, soit 1250 €.

A l'Unsa-Education, nous constatons que les Enseignants Référents Handicap croulent sous le travail avec très peu d'aide logistique. Il semble malheureusement que vous n'ayez pas le même avis quant à leur charge de travail...

Si cette nouvelle indemnité vient en remplacement des 929 € perçus précédemment, elle ne compense pas le fait que les Enseignants Référents Handicap sont exclus de l'ISAE. Ces enseignants sont pourtant au cœur de la construction et du suivi des projets de scolarisation de chacun de ces enfants et de ces jeunes avec leurs familles et les équipes.

Autre sujet dénotant le manque d'attention exprimé par nos collègues. **Les assistant-e-s sociaux-ales** demandent toujours que le rectorat donne un calendrier précis de la mise en œuvre de la circulaire de missions du service social en faveur des élèves. A ce jour, aucune information alors qu'une concertation avant le CTA de novembre avait été promise.

Même inquiétude persistante pour **les collègues suivant la formation CAPPEI** qui sont toujours en attente d'une information précise sur leur année de formation.

Ou encore **les personnels administratifs des CIO** qui s'inquiètent de l'avenir de ces structures dans notre académie.

L'Unsa-Education rappelle que la défense des valeurs de la République passe par l'affirmation d'un service public fort, meilleur garant de la solidarité nationale et de la cohésion sociale.